

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 2665

## AMENDEMENT

présenté par

M. Ray, M. Jean-Pierre Vigier, M. Hetzel, M. Tryzna, Mme Duby-Muller, Mme Corneloup et  
M. Le Fur

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 77 SEXIES, insérer l'article suivant:**

**Mission « Santé »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---